

LES ÉVÉNEMENTS CLEFS DU MOIS

Les négociations entre l'armée birmane et les groupes armés ethniques, qui ont été entamées en novembre 2013, continuent sans toutefois parvenir à un accord. Le gouvernement a donné son accord de principe pour considérer la mise en place d'un État fédéral. Une version finale de l'accord devrait être présentée fin septembre. Malgré des pourparlers de paix très médiatisés, l'armée birmane continue ses attaques dans les États Kachin et Shan, torturant et tuant des civils. Les derniers affrontements armés du mois d'août ont entraîné le déplacement de centaines de personnes.



Lors de sa visite en Birmanie, le secrétaire d'État américain John Kerry a fait part de ses inquiétudes face au recul démocratique que connaît la Birmanie depuis plusieurs mois. Kerry a soulevé un certain nombre de préoccupations, notamment les restrictions contre la presse, les violences intercommunautaires, et la situation dans l'État d'Arakan. Alors qu'il a souligné l'importance de la poursuite des sanctions américaines contre des individus spécifiques, Kerry et sa délégation ont été hébergés dans un hôtel détenu par une société spécifiquement ciblée par la liste noire américaine et dont les dirigeants sont visés par des sanctions individuelles.

Neuf millions d'habitants de moins que prévu en Birmanie: voilà le résultat du premier recensement organisé depuis 1983 dans le pays. Selon ce décompte, 51 millions de personnes peuplent le pays, contre 60 millions estimées jusqu'à présent par les autorités. Une différence qui s'expliquerait par le taux de natalité, en baisse, mais aussi au recensement en lui-même qui a été très controversé. Les résultats les plus sensibles – notamment ceux concernant l'appartenance ethnique et religieuse – n'ont pas été communiqués, et ne devraient pas l'être avant l'an prochain. Le recensement n'a pas pris en compte les travailleurs migrants birmans et environ 1,2 millions de personnes résidant dans les États Kachin, Karen et d'Arakan.

Six mois après l'expulsion de Médecins Sans Frontières (MSF) de l'État d'Arakan, le nombre de décès liés à des maladies virales ont augmenté, dont des cas d'encéphalite et de méningite qui touchent particulièrement les enfants. Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a indiqué que les restrictions sur les agences d'aide opérant actuellement dans l'état les empêchent d'atteindre les communautés vulnérables.



Ko Htin Kyaw, victime d'un véritable harcèlement judiciaire. Le leader du Movement for Democracy Current Force – MDCF (Mouvement pour la démocratie et la force actuelle), une organisation communautaire qui œuvre pour le développement et la démocratie en Birmanie, a été condamné à dix reprises depuis le mois de juin 2014, totalisant une peine de huit années de prison. Ko Htin Kyaw a déjà été arrêté plusieurs fois pour avoir manifesté pacifiquement, notamment en août et décembre 2013. En août 2014, il a été condamné à 1 an de prison supplémentaire, sa treizième condamnation depuis 2012.

La Birmanie, présidente de l'Association des Nations d'Asie du sud-est (Asean) en 2014, a accueilli une réunion internationale à cette occasion. Deux principales rencontres ont eu lieu, notamment la réunion des dix ministres des Affaires étrangères de l'Asean, pendant laquelle tous les sujets controversés ont été soigneusement évités, notamment la situation des Rohingyas.



La Ligue Nationale pour la Démocratie a annoncé officiellement le résultat de sa campagne pour l'amendement de la constitution. Cette campagne vise à modifier l'article 436 de la Constitution de 2008, qui accorde un droit de veto aux 25% de militaires qui siègent au Parlement. Actuellement, sans leur accord, aucune modification de la constitution n'est possible. **4 940 000 personnes de 308 districts différents ont signé la pétition.** Les signatures ont été officiellement remises le 13 août au Président du Parlement.

Le gouvernement va traiter plus de 1000 demandes d'accès à la citoyenneté de Rohingyas sur la base de la loi sur la citoyenneté de 1982. Des groupes Arakanais ont appelé à placer dans des camps de détention tous les Rohingyas non éligibles.

De nouvelles arrestations arbitraires. 14 paysans et 11 militants ont été arrêtés pour avoir participé à des manifestations pacifiques au mois d'août.

LE FOCUS DU MOIS

Portrait de Wai Wai Nu : Une activiste qui se bat pour la liberté des Rohingyas

A 27 ans, Wai Wai Nu a déjà passé un quart de sa vie derrière les barreaux.



L'ancienne prisonnière politique travaille à présent à mettre un terme aux persécutions subies par les membres de son ethnie, les Rohingyas. Wai Wai Nu est une militante courageuse qui lutte contre les idées extrémistes et l'intolérance religieuse.

Son organisation mène des formations pour promouvoir une meilleure compréhension et un dialogue entre les différentes communautés. C'est aussi l'une des rares personnes à défendre les droits des femmes Rohingyas, qui souffrent de multiples discriminations.

Les Rohingyas sont apatrides et sont victimes de nombreuses discriminations. Une loi sur la citoyenneté adoptée en 1982 a annulé leur citoyenneté et a imposé des restrictions à leurs libertés fondamentales. Ils doivent notamment obtenir des autorisations pour se marier et se déplacer (rendant l'accès à l'éducation et au travail très compliqué), leur nombre d'enfants est limité etc.

Le gouvernement birman et la plupart des birmans, utilisent le terme "Bengalis" pour désigner les Rohingyas, ce qui implique qu'ils sont des immigrants illégaux provenant du Bangladesh voisin.

"Dans le passé les Rohingyas vivaient une vie digne. Ils n'ont pas toujours été apatrides. Mes parents, grands-parents et arrière grands-parents étaient des citoyens birmans », affirme Wai Wai Nu. *«Ne pas avoir cette petite carte d'identité affecte l'ensemble de la communauté. Cela permet la violation des droits fondamentaux et enlève la dignité et le bien-être mental des gens »,* ajoute-telle.

Wai Wai Nu avait 18 ans et était étudiante en droit quand elle a été arrêtée en 2005. Elle a été condamnée à 17 ans de prison, avec sa mère, sa sœur et son frère, pour soutenir et promouvoir l'idée d'une Birmanie démocratique. Son père, député Rohingya élu lors des élections jamais reconnues de 1990, a écopé d'une peine de prison bien plus longue.

Wai Wai Nu a passé sept ans dans la prison d'Insein à Rangoun, tristement célèbre pour ses sordides conditions de détention. L'angoisse de l'emprisonnement et de la solitude était la chose la plus difficile à gérer. Elle a rencontré en prison de nombreuses femmes au destin tragique, arrêtées pour prostitution ou vente de drogues. Les histoires de ces femmes marginalisées ont donné à Wai Wai NU l'envie de les défendre. Pour elle, la prison d'Insein a été son « université de la vie ».

En 2012, elle est libérée ainsi que toute sa famille en vertu d'une amnistie présidentielle. Depuis sa libération, elle se consacre à la promotion des droits humains et de la démocratie en Birmanie.

Suite à l'escalade des violences contre les Rohingyas en 2012, elle a créé l'association Women Peace Network-Arakan. C'est une plateforme qui vise à favoriser la paix et une compréhension mutuelle entre les birmans de différentes ethnies et à promouvoir les droits des femmes marginalisées dans l'État d'Arakan. Avec le Women's Peace Network, Wai Wai Nu a fait campagne en Birmanie et dans le monde pour le droit des femmes, la fin de l'impunité, et pour mettre fin aux persécutions et à la marginalisation de son peuple, les Rohingyas.

Elle organise des formations pour la promotion de l'égalité des femmes, propose des colloques sur l'éducation juridique et a organisé des événements autour des droits de l'homme et sur la consolidation de la paix. Elle a récemment fondé Justice for Women, qui est un réseau de femmes avocates fournissant une aide juridique aux femmes birmanes.

LES CHIFFRES DU MOIS

Selon l'Association d'Assistance aux Prisonniers Politiques, à la fin du mois juillet, il y a avait **70 prisonniers politiques** en Birmanie et **114 activistes** en attente de jugement.

Entre janvier et juin 2014, l'organisation Network for Human Right Documentation-Burma (ND-Burma) a décompté **103 cas de violations des droits de l'homme**, dont :

36 cas de confiscations de terres.

14 cas de torture.

9 cas de travail forcé

5 cas de viols